
VOUROUND

vos informations municipales

N°85 - VOLONNE - JANVIER 2022



RECENSEMENT 2022 : ÇA COMMENCE LE 20 JANVIER !
DOSSIER : REGARD SUR LE RICHE PATRIMOINE
VOLONNAIS





COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

MAIRIE DE VOLONNE

-  Place Charles de Gaulle
04290 Volonne
-  Téléphone : 04 92 64 07 57
-  Mail : mairie.volonne@mairie-volonne.eu
-  [mairie volonne](https://www.facebook.com/mairie.volonne)
-  www.mairie-volonne.fr

Allez sur le site internet pour vous abonner à la newsletter.

OUVERTURE AU PUBLIC

8h30 à 12h - tous les matins du lundi au vendredi

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Sur RDV, voir affichage en Mairie.

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités : CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR / Ligue contre le cancer

CCAS Lundi, mardi de 14h à 16 h sur RDV au 04 92 64 07 57

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15

le lundi matin sur RDV

CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination Gérontologie :
le jeudi de 14h à 16h

LIGUE CONTRE LE CANCER

Mercredi de 9h à 11h, sur RDV au 06 88 46 09 75

ADMR

Service d'aide à la personne 06 08 49 30 56
le mardi de 9h à 12h30

Autres services d'aide à domicile :

LA POPULAIRE - 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

LA POSTE

Du mardi au samedi de 9h à 12h et les après-midi
des mardi et vendredi, de 13h30 à 16h30.

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

Mercredi et jeudi de 14h à 18h,
Vendredi de 8h45 à 11h30 - 14h à 17h,
Samedi de 9h à 11h30 - 14h à 17h.

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATIN



COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION ?

-  4 Rue Klein - 04000 Digne-les-Bains
04 92 32 05 05
-  www.provencealpesagglo.fr

INFOS REGIE DE L'EAU

PAA-SEA - 8, Avenue du Barasson à Saint-Auban
9h-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi
04 92 30 58 40 (24h/24 pour les urgences)
eau@provencealpesagglo.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 27 janvier, jeudi 24 février et jeudi 24 mars
Inscrivez-vous à la mairie avant le lundi précédant la collecte
04 92 64 07 57 ou accueil@mairie-volonne.fr



Chères Volonnaises, Chers Volonnais,

Cette année encore, la situation sanitaire et la recrudescence de la circulation du coronavirus en ce mois de janvier 2022 nous oblige à annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux, mais le cœur y est.

Évidemment, nous voulons en premier lieu vous souhaiter la santé. Volonne est très touchée par les cas covid et la pression sur les familles et sur nos professionnels de santé est forte. Une amicale et chaleureuse pensée pour eux et notre pharmacien qui testent, vaccinent et soignent au plus près de vous. Une autre à nos équipes enseignants qui ont à appliquer des protocoles difficiles pour continuer d'accueillir et enseigner. Nous vous incitons, une fois encore, à vous préserver et préserver vos proches par la vaccination et l'application stricte des gestes barrières.

Cette tension sanitaire n'est pas sans conséquences sur notre quotidien. La poste n'a pu rouvrir le 21 décembre comme cela était prévu, en raison des malades du personnel postal. La levée des colonnes de tri a été retardée pour les mêmes raisons dans les services du SYDEVOM. Nous avons aussi eu notre lot de malades parmi les agents de notre commune, heureusement sans formes graves. Nous sommes toujours en tension et il reste probable que nous devions interrompre notre service de cantine dans les semaines à venir, si le virus continue de circuler. Nous vous remercions de votre compréhension et patience face à ces désagréments du quotidien.

Mais abordons des aspects plus positifs de ce début d'année. Ces vœux sont l'occasion de balayer les travaux entrepris en 2021 et à entreprendre dans l'année qui vient dans la recherche d'un mieux vivre au village.

En 2021, nous avons poursuivi des travaux importants : le projet « Cœur de village » comprenant le boulo-drome, la rue Latil Mathieu, la Place de la mairie et le haut du cours Jacques Paulon... Les travaux relatifs aux réseaux sont terminés, les revêtements de sol se poursuivront sur le premier trimestre, ainsi que les plantations. Nous bénéficierons d'une place neuve au printemps.

Le déploiement de la fibre se poursuit et la numérotation et renommage des rues avec leur remontée dans les réseaux d'information vous permettront d'être plus accessibles.

Nous avons terminé la mobilisation des subventions Etat et Région pour l'extension de la Maison de

Santé et nous pourrons donc lancer la conception, la consultation et les travaux cette année. Nous espérons une ouverture pour début 2023.

Côté sécurité, nous avons poursuivi nos aménagements sur la RD4 nord, avec des coussins berlinois, 2 radars pédagogiques, de nouveaux abri-bus et passages piétons. Nous poursuivrons avec la RD4 Sud en 2022.

Côté patrimoine, nous avons poursuivi les travaux de la Charreirasse et envisageons la poursuite de cette calade en 2022. Nous avons rapatrié le tableau St Simon-St Jude à la chapelle et nous avons toutefois un sujet de préoccupation concernant l'état du clocheton de cette chapelle des pénitents. Nous devons arbitrer en ce tout début d'année sur sa mise en sécurité, avec une fermeture plus ou moins longue de la chapelle. Nous concerterons les paroissiens pour convenir d'une solution de repli provisoire. Nous avons lancé les demandes de subventions pour nous permettre de réaliser des travaux sur la chapelle, de sécurisation et d'accessibilité.

Côté touristique, nous devons engager la réalisation des 4 écobalades de découverte de notre village pour lesquelles nous avons obtenu des financements de l'Europe et du Département.

Côté environnemental, nous solliciterons des aides LEADER pour le projet « Volonne Zéro Déchet, Zéro Plastique ». Nous avons obtenu en 2021 le Label « Une COP d'Avance » - niveau 3, et la reconnaissance « Village Engagé pour la Nature » et cela place Volonne comme un village pilote de la transition écologique à l'échelle

régionale. Nous poursuivons cette ambition ainsi que celle d'un village participatif. Un livret vous sera distribué en ce début d'année pour bien expliquer comment vous pouvez tous contribuer !

Nous tenons, à travers ces vœux, avoir une pensée reconnaissante pour nos agents communaux, des services des écoles, techniques et administratifs qui sont pleinement engagés pour que ces projets prennent forme et améliorent notre quotidien. Et de chaleureux remerciements pour tous ceux qui s'engagent pour faire vivre nos associations et collectifs volonnais, et qui donnent, avec nos commerçants locaux, une âme à notre village. Pleines réussites à vous dans vos entreprises et évènementiels pour 2022.

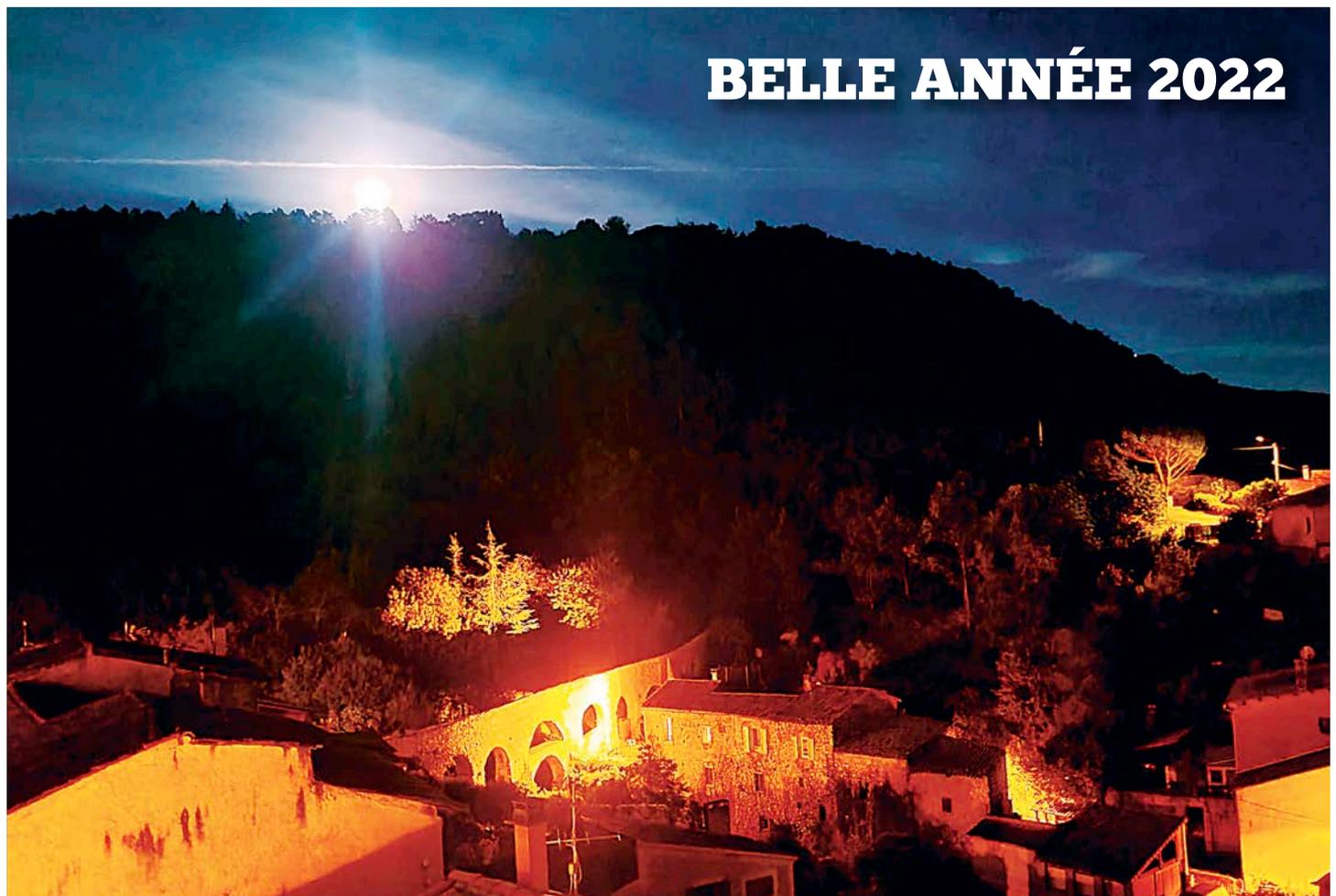
Nous avons enfin une pensée pour ceux, nombreux, qui nous ont quitté cette année. Nous adressons ces pensées et le témoignage de notre soutien aux familles endeuillées. Nous exprimons notre empathie pour nos volonnais, amis, qui luttent contre la maladie et ceux qui les soutiennent, en leurs souhaitant des jours meilleurs.

Chers tous, nous voulons des sourires sur vos lèvres et dans vos yeux, nous voulons des rêves et des projets dans vos têtes, nous voulons de la chaleur et du partage dans vos cœurs. Maintenant et tout au long de cette belle année 2022 à écrire !

Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne

Et l'équipe municipale

#MaCommuneJ'yTiens



BELLE ANNÉE 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**



Un nouveau défenseur des droits vient d'être désigné pour notre secteur : **Gérard ASCHIERI**
gerard.aschieri@defenseurdesdroits.fr

Il peut être saisi pour des problèmes de discriminations, de droits des enfants, de déontologie des forces de sécurité, de droits avec les services publics ou même de protection des lanceurs d'alerte...

Vous pourrez le rencontrer lors de ses 2 permanences hebdomadaires :

Le mercredi matin (9h-12h) à la Maison France Service de Château-Arnoux-Saint-Auban
Les jardins de la cité, 7 cours Pechiney
Prendre rdv au 04 92 37 25 94

Le mercredi après-midi (14-17h)
à la Maison France Service de Sisteron
22 av. des Arcades - Prendre rdv au 04 92 32 15 69

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Ce 11 Novembre, s'est tenu le «103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 », devant le Monument aux Morts de Volonne, Place Amiral Peyron.

« À la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le

deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installés pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé. [...] Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes. [...] La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretienons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage. » Extrait du texte écrit par Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, lu, ce 11 Novembre.

Cette année, nous avons complété la liste des morts pour la France, appelés lors de la cérémonie, en ajoutant les Volonnais dont nous avons retrouvé la trace de leur engagement.

LE RECENSEMENT 2022,



COMMENCE À LA FIN DU MOIS !

Notre RECENSEMENT se déroulera sur notre commune **du 20 janvier au 19 février**

Le RECENSEMENT : pourquoi ?

Le recensement permet d'établir la population officielle de la commune et fournit différentes informations sur les caractéristiques de cette population (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...). Ces données permettront de concevoir et réaliser les petits ou grands projets qui vous concernent.

Important :

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin,...

Le RECENSEMENT : pour qui ?

Toutes les personnes ayant leur résidence principale sur la commune doivent être recensées. Leur participation est essentielle et rendue obligatoire par la loi. Mais il s'agit, avant tout, d'un devoir civique, simple et gratuit.

Le RECENSEMENT : comment ?

Cette opération, supervisée par un agent de l'INSEE, est encadrée par deux élus : Patricia Pérona-Ména et Jean-François Popielski.

Cette opération sera assurée par 4 Agents Recenseurs : Barbara Le Henanf, Gersande Muller, Christophe Durand et Julien Proksch.



Ce sont des Volonnais qui vous connaissent et connaissent bien notre village. Ils seront munis d'une carte officielle.

Dès le 20 janvier, ils déposeront les documents nécessaires dans votre boîte à lettres. Vous serez incités à vous recenser « en ligne » sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Les personnes n'étant pas à l'aise avec internet ou n'ayant pas accès pourront obtenir un RDV pour être accompagnées ou utiliser la version papier.

Le RECENSEMENT c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à votre agent recenseur et restons à votre disposition pour toute question :

Mairie 04 92 64 07 57

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES EN 2022

Merci de bien vouloir noter les dates des prochaines élections :

Élection Présidentielle : **les dimanches 10 et 24 avril.**

Élection Législatives : **les dimanches 12 et 19 juin.**

Le bureau de vote se tiendra à la salle polyvalente et sera ouvert de 8h à 18h.

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars inclus soit 6 semaines avant le 1^{er} tour des élections présidentielles. À la mairie ou en ligne :

Vous pouvez aussi demander à Christine, à l'accueil de la mairie pour vous aider dans la démarche en ligne.

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- 01 Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »
- 02 Identifiez-vous ou créez **votre compte** sur www.service-public.fr ou via **FranceConnect**
- 03 Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 04 Fournissez les pièces justificatives demandées

MAISON FRANCE SERVICE DU VAL DE DURANCE



Cet espace de service est basé pour notre canton à Saint-Auban.

Elle compte maintenant 2 animatrices.

Eléna RASIGADE et Sylvie ELAPHOS KHISRANI, sont présentes afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives numériques quotidiennes

(santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, emploi, pré-demande carte d'identité et passeport, permis de conduire, carte grise), dans le respect de la confidentialité. Les équipements proposés : 6 postes informatiques avec internet, scan et imprimante.

France Services est accessible à tous, l'accueil est gratuit !

Plusieurs partenariats et permanences ont été mis en place.



Contact

maison.france.service@provencealpesagallo.fr
Tél : 04 92 37 25 94
Les Jardins de la Cité, 7 cours Pechiney
04600 Château-Arnoux-Saint-Auban

Les horaires

Lundi: 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi: 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mercredi: 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Jeudi: 8 h 30 - 12 h
Vendredi: 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Les partenaires qui assurent des permanences à la France Service :

ALTE (rénovation énergétique), CAP EMPLOI 04 (Handicap et emploi), CDAD Digne (Accès au droit), CIDFF (Violences conjugales et familiales), CLIC (Séniors), Défenseur des droits, Emergence PACA Manosque (entrepreneuriat), GRETA CFA Sisteron (apprentissage), H2P (logements sociaux), INITIATIVES 04 (entrepreneuriat), Point Rencontre (point conseil budget), POLE EMPLOI, SIP Sisteron (impôts), SPIP 04 (insertion pénitentiaire).

LES PERMANENCES SARE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Les conseillers de l'ALTE, spécialistes de la rénovation, accompagnent les particuliers et les petites entreprises qui souhaitent réaliser des

économies d'énergie et améliorer le confort de leurs logements ou de leurs locaux : aides financières mobilisables, solutions techniques performantes et professionnels qualifiés. Prenez- rendez-vous dès aujourd'hui avec un conseiller pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

Par téléphone au 04 90 74 09 18, le lundi et le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Sur internet : www.alte-provence.org



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VOLONNE - L'ESCALE

Les membres de l'association et les animateurs, Emilie, Gersande, Isabelle, Patrick et Véronique, vous attendent :

Cours à VOLONNE (salle polyvalente)

Cours à L'ESCALE (MAC)

Cours à VOLONNE (école maternelle)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Gym VITALITE	19h - 20h Isabelle				
Step				18h30-19h30 Patrick	
YOGA Dynamique				9h00-10h00 Emilie	
Gym SENIOR	10h15 - 11h15 Emilie	10h30 - 11h30 Gersande			10h45 - 11h45 Emilie
STRETCHING POSTURAL			17h45 - 18h45 ou 19h - 20h Véronique		
PILATES	17h45 - 18h45 Isabelle				
Gym ENFANTS			10h00-11h00 pour les 3/6 ans 11h00/12h00 pour les 7/10 ans Gersande		

Malgré un début de saison chaotique nous avons réussi à maintenir tous les cours à part le jeudi matin et avec l'arrivée de notre nouvelle animatrice, Isabelle, il nous a été possible de créer un cours de Pilate le lundi soir à 17h45.

Les cours de step, yoga, stretching, seniors, vitalité et enfants vous attendent. Il vous est toujours possible de nous rejoindre, la cotisation est au prorata des trimestres auxquels vous adhérez. Pour toute nouvelle adhésion, la première semaine reste gratuite pour vous permettre de trouver le ou les cours qui vous conviennent.

Nous restons joignables pour tout renseignement complémentaire.

La Présidente – Edith SCHWAB Tel: 04 92 61 21 17 / mail: edith.gv@outlook.fr

Une belle répétition au village



Entre deux concerts du « Messie » de Haendel à Saint André des Alpes et Notre Dame de la garde à Marseille, le chœur des Alpes de Provence nous a fait l'honneur de ses répétitions ouvertes au public le dimanche 12 décembre après-midi à Notre Dame à Volonne.

LA GRATUITERIE DE VOLONNE

Pour cette première année d'ouverture, malgré les différents désagréments liés au Covid, la gratuiterie a accueilli plus de 4700 personnes. Avec une moyenne de 37 personnes par jour d'ouverture ce sont principalement des adultes (70%) habitant à Volonne (58%) qui ont fréquenté la gratuiterie durant cette année.

Nous sommes ravis de ce succès, car outre le fait de redonner vie à des objets, ce lieu permet aux personnes de se rencontrer, générant du lien social, ce



qui est précieux dans un village. Certaines bénévoles à la retraite, grâce à leurs activités à la gratuiterie, continuent d'avoir une vie sociale bien remplie.

Une jolie porte d'entrée a été installée pour nous protéger du vent et partiellement du froid. Un grand merci à la mairie et aux agents communaux pour son installation.

Cette nouvelle porte laisse peu d'espace avec le volet : c'est avec beaucoup de regret que nous avons dû décrocher la très jolie voiture à pédales. Nous l'avons rendue à sa propriétaire.

Nous tenons à remercier tous celles et ceux qui nous rendent service dès qu'ils le peuvent ou qui répondent très gentiment à nos sollicitations. Merci à vous toutes et tous.

La gratuiterie a fermé ses portes le 23 décembre pour une réouverture au printemps. Nous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonheurs pour cette année 2022.

MISONSCÈNES

L'association a grandi et a accueilli pour cette année, de nouveaux enfants et des adultes. Huit enfants sont ainsi en répétition pour un spectacle au mois de Mai : « LES MOTS POUR LES MAUX »....

Le groupe adulte n'est pas en reste puisqu'il prépare aussi une représentation avec Tic et Tac en Juin : « C'EST GRAVE »

Nous vous attendons si vous voulez jouer, rire, et surtout pour nous voir à l'Espace Notre Dame pour les représentations... surveillez les affiches on ne sait jamais !



Les REBELLES

TIC et TAC

Contact : Sonia Trannoy – 27, route Napoléon
trannoysonja@yahoo.fr / 06 62 29 57 72

RALLYE DE MONTÉ-CARLO



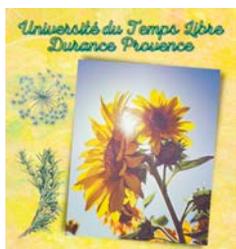
Organisateurs d'une épreuve de régularité sur routes ouvertes pour véhicules historiques nommée 22^e AvD-Histo-Monté 2022, la course traversera notre commune de Volonne, **le jeudi 10 février 2022**, entre 15h et 16h30.

Jeunes et moins jeunes, peuvent venir tester leurs connaissances sans à priori, car au-delà des enjeux d'orthographe, cet exercice est aussi fait pour donner le goût des mots et de la langue française, si belle mais parfois si compliquée dans ses subtilités...

Pourquoi ne pas se replonger dans l'atmosphère d'une salle de classe avec tableau noir, encrier, porte-plume et plume Sergent-Major ? Le matériel est fourni, l'ambiance est conviviale, et après avoir bien fait notre devoir, nous pourrions partager le verre de l'amitié autour de la galette des rois, incontournable elle aussi... Chaque participant repartira avec un diplôme et un livre. L'entrée est gratuite, toutefois les pré-inscriptions sont nécessaires pour le bon déroulement de cette animation qui sera encadrée dans la stricte observance des mesures sanitaires en vigueur.

Et quelques dates à retenir pour les stages mensuels de l'UTL :

* Calligraphie par Atsuko Renon le 8 janvier à Peipin,



* Œnologie par Christian Cros le 15 janvier à Peipin

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat :
04 92 62 60 59

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
utlduranceprovence04@gmail.com
- www.facebook.com/utlduranceprovence

LA BOULE VOLONNAISE

Vendredi 12 novembre s'est tenu l'assemblée générale de la boule volonnaise, les bilans, moral et

Financier, ont été votés à l'unanimité. En 2021, l'association comptait 48 adhérents dont 7 femmes.

Nous espérons plus d'adhésions en 2022.



Le bureau a un peu changé :

- ✓ Président : Victor Vanni, Vice-Président : Pascal Vachier,
- ✓ Secrétaire : Stanislas Celcoux, Secrétaire adjoint : Tommy Comba,
- ✓ Trésorière : Nathalie Vanni, Trésorier adjoint : Jean-François Guigon,
- ✓ 12 membres actifs viennent compléter l'équipe dont 2 souhaitent pouvoir suivre la formation d'arbitre.

Le prix de la cotisation reste inchangé pour le club, 45€ pour les hommes, 40€ pour les femmes.

De petits investissements sont à prévoir pour finir d'aménager la buvette, nous tenons à remercier la municipalité pour les travaux du boulodrome, ainsi

que la gratuiterie, l'entreprise PROX-HYDRO, la boulangerie de l'Escale pour leurs dons, les bars pour les concours de l'été et les membres actifs de l'association pour la réalisation des travaux de la buvette, de l'organisation des sociétaires, de l'entretien du boulodrome (cendriers, collecte des poubelles ...)

À bientôt au boulodrome ! Pétaquement vôtre !

LA CISTUDE - LE JOUR DE LA NUIT



L'année 2021 est terminée. Malgré un contexte sanitaire toujours oppressant, la Cistude, forte de ses adhérents, de ses relations privilégiées avec ses partenaires et de ses liens solides avec les collectivités

locales, a pu poursuivre ses actions au service de la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité. Notamment « le Jour de la Nuit à Volonne », le 9 Octobre dernier.

MERCI à vous, Public de Petits et de Grands : votre présence sans faille lors de nos manifestations et événements atteste de l'intérêt fondamental à agir pour protéger et préserver notre belle nature.

À l'heure où la Biodiversité planétaire est mise à mal, les constats alarmants et identifiés, nous avons le devoir d'agir maintenant. 2022 doit être une année d'engagements forts par tous les acteurs de notre territoire. Mesdames et Messieurs « nos Elus » nous savons pouvoir compter sur vous !

Nous formulons des vœux pour 2022 : Faire de la Réserve Ornithologique de la Retenue de l'Escale, une Réserve NATURELLE, où plus de 180 espèces d'oiseaux, des familles de castors et beaucoup d'autres espèces sont présents. Et bien sûr, poursuivre et développer nos actions et manifestations de sensibilisation et de protection de la nature.

La Cistude vous souhaite une nouvelle année pleine de couleurs et d'envies. Prenons soin de la NATURE, elle prendra soin de NOUS. Bénévolement Vôtre.

BOURRIEL Nathalie, Présidente de la Cistude

VOLONNE INITIATIVES

Tout d'abord, nos meilleurs vœux pour une excellente année 2022 à tous.

L'année écoulée nous a permis de réaliser 2 belles manifestations à Volonne : **La fête médiévale** en juillet et le **Marché de la Création** fin novembre malgré les conditions sanitaires que l'on sait.

Grâce à l'investissement des membres de l'association, chacun selon ses disponibilités et aussi grâce à de nombreux bénévoles Volonnais et les services techniques de la mairie qui s'y sont joints, nous pouvons être fiers des résultats obtenus. Soyez-en tous, par ces quelques lignes, remerciés.

L'année 2022 devrait voir se réaliser ou se préparer :

- 1 - **Le marché nocturne** fin juillet (ou des marchés hebdomadaires nocturnes le samedi soir de 17h à 23h entre le 14 juillet et le 15 août ; idée suggérée par certains membres de l'association)



Marché de la création – Espace Notre Dame – 20 Novembre 2021

- 2 - **Le Marché de la Création** en novembre comme chaque année bien-sûr.
- 3 - Quelques membres de VI souhaiteraient également que « **Artistes en liberté** » soit à nouveau réalisé et programmé un peu avant la fête des mères
- 4 - Certains Volonnais souhaitent revoir **la fête du livre** – remaniée bien-sûr-, **l'heure du conte** aussi pour les scolaires.
- 5 - Sans compter qu'il faut cette année commencer à prévoir **la fête médiévale 2023**, dans le cadre superbement renouvelé de Volonne une fois que les travaux d'aménagement seront finis...

Un beau programme en perspective, de belles idées aussi pour animer Volonne, mais entre espoir et réalité, il y a malheureusement un vide par manque de bénévoles au sein de l'association pour porter ces beaux projets...

Ces quelques lignes sont donc un vibrant appel à bénévoles pour que perdurent ces beaux moments de convivialité. L'association manque de bras au sein du Conseil d'Administration et du bureau. Mobilisez-vous. Mobilisez autour de vous. Jeunes retraités ou jeunes tout simplement, votre contribution est essentielle à la vie de notre village.

Vous avez des idées de réalisations, d'améliorations, des suggestions, associez-vous aux décisions. Vous avez une âme de meneur, entrez dans le bureau. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps à l'animation du village, contactez-nous, soit au 0492643038 (Monique Revelli) ou au 06 86 44 85 92 (André Garbit). Nous tiendrons en février l'Assemblée Générale 2022, soyons prêts à repartir « bon pied, bon œil », pour cette nouvelle année associative. **Nous comptons sur votre mobilisation.**

FOOTBALL CLUB DE VOLONNE

Premier bilan de la saison !

Les championnats ont débuté début octobre. Le nombre de licencié au club a connu une légère baisse liée au Covid 19. De gros efforts ont été accomplis par nos joueurs, dirigeants, arbitres, la quasi-totalité d'entre eux s'étant fait vaccinés. Aussi, le club doit appliquer les consignes de présentation du Pass sanitaire pour tout spectateur : « dura lex, sed lex », la loi est dure mais c'est la loi. En espérant une évolution positive de la crise sanitaire dans les mois à venir.

Au niveau des résultats et matchs, les enfants (U7,U9,U11) participent aux divers plateaux départementaux les samedis matin. Toujours dans un esprit de plaisir du jeu, convivialité, camaraderie. Nos seniors connaissent un début de saison compliqué malgré un joli parcours en Coupe des Alpes. Gageons qu'ils sauront rectifier le tir pour sauver leur place en D2.

Un peu plus tard en saison nous reparlerons des 80 ans du club qui, souhaitons-le, seraient dignement fêtés en juin prochain. Bonne et heureuse année 2022.

LE COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes de Volonne a le plaisir de vous souhaiter la bonne année en espérant que nous pourrions vous voir régulièrement. Nous vous informons que **le Loto** habituellement organisé en janvier se tiendra cette année en juin. Date à laquelle nous espérons que les beaux jours nous permettront de nous regrouper plus aisément.

N'oubliez pas le **Carnaval** qui se tiendra le **19 février à 15h**, avec un **départ depuis le parking de Vière**. Nous travaillons actuellement sur les chars du Carnaval sur la thématique des cow-boys et des indiens. Nous espérons vous voir nombreux.

Une nouveauté devrait également voir le jour en mars, **un dîner karaoké !**

Au mois d'avril la traditionnelle **Chasse aux œufs** aura lieu sur la place.

Retrouvons-nous très vite sur l'une de nos manifestations.

REPAIR CAFÉ



Repair café sera à Volonne **le samedi 29 janvier à partir de 14h à la salle polyvalente.**

En raison de l'épidémie de Covid, prenez rendez-vous sur repaircafepd@gmail.com

Merci de préciser vos coordonnées et le type d'objet et de panne.

Repair café est une association de bénévoles qui œuvrent pour éviter de jeter les objets et proposent un atelier de réparation de vos objets cassés ; vous assistez à cet atelier. Tous les objets de petit électroménager, informatique, couture sont concernés.

Repair café est gratuit et ouvert à tous.

JUDO-CLUB DE VOLONNE



Le JCV est fier de vous annoncer sa nouvelle ceinture noire au village : Lory FINO. Une saga familiale de judokas qui se poursuit. Félicitations à Lory !

Ce début janvier, au tournoi hommage à Serge Villanova, à Sisteron, notre Club a été bien représenté et il finit, grâce à Rudy Celcoux, sur le podium !



ÇA SE PASSE À L'ÉCOLE

Projet artistique de la classe de CM1-CM2 !



Tous les élèves de notre classe CM1-CM2 ont participé à un projet proposé par Katia Veyan, responsable de la section jeunesse de la médiathèque de Château-Arnoux. Tout d'abord, elle nous a présenté plusieurs albums dont « Le spleen de Souricette » illustré par Annie Kergoat.



Par la suite, l'illustratrice est intervenue dans notre classe pour répondre à nos questions sur son métier et nous initier à deux techniques : la peinture avec du café et la technique des motifs. En fin de séance, après nous avoir lu le début de son dernier ouvrage « Le mystère de la forêt », elle nous a lancé un défi : écrire et illustrer la suite de l'histoire ! Par groupe, nous avons alors choisi un lieu et des animaux de la forêt, puis nous avons rédigé un paragraphe et chacun



Les élèves de CM1-CM2

a illustré son récit à l'aide des 2 techniques apprises avec Annie.

Le vendredi 3 décembre, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes de Peyruis pour assister au spectacle de Laurence Pagès : « Danser avec les livres ». Nous en avons profité pour admirer nos œuvres exposées ainsi que celles des élèves d'autres écoles. Et nous avons également pu observer des œuvres originales d'Annie.

Nous remercions Katia et Annie pour ce beau projet que nous avons beaucoup apprécié.

Chantier « Cours Oasis »



Dans le cadre de l'appel à projet « Rebond eau, biodiversité et climat 2020 – 2021 » de l'Agence de l'Eau, la commune a mandaté le bureau d'étude ICEA et Le Verre d'Eau, atelier de paysage, pour réaliser une étude de désimperméabilisation des sols pour les cours d'écoles. L'objectif de cette étude est de réintégrer du végétal dans ces cours d'écoles afin de les transformer, in fine, en cours adaptées aux besoins des enfants et du climat actuel et futur. Nous la menons à la fois à l'école maternelle et à l'école élémentaire. Les enseignants et les écoliers sont sollicités dans la réflexion en cours. Cette étude permettra de candidater au futur appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée pour la partie travaux. Fort de son succès, cet appel à projet a été clôturé en 2021 avant que nous ne puissions y présenter notre candidature. Nous espérons un nouvel appel à projet similaire en 2022.

Travaux aux écoles, à la Toussaint

Les agents du service technique n'avaient pas pu intervenir pour répondre à tous les besoins cet été. Ils ont œuvré, durant les vacances de la Toussaint, à l'amélioration des installations des classes et locaux des écoles. C'est ainsi que dans une classe de maternelle, les éclairages néons ont été remplacés par des blocs LED et que les sanitaires des enfants ont bénéficié d'une reprise des peintures murales, ils en avaient bien besoin.

Dans les bâtiments de l'école Primaire, il a été effectué une réfection d'une salle du Périscolaire, puis la mise en place de liège dans une classe. Ensuite, des aménagements électriques ont été réalisés dans la salle des professeurs, enfin, il a été créé un local de stockage en extérieur.

CCAS

Cette fin d'année 2021 aura été difficile à bien des points de vue.

Nous n'avons pas pu, cette fois encore, nous retrouver autour du traditionnel goûter de Noël des seniors et la mise en place des ateliers « Prévention » s'avère compliquée.

Nous renouvelons, ce début d'année, l'opération « des fleurs pour nos aînés » en partenariat avec la jardinerie Marrou et allons à la rencontre des plus âgés pour leur apporter un peu de réconfort.



Et, comme chaque année, nous avons adressé nos vœux aux Volonnais résidant dans les EHPAD voisins. Il est important de garder ce lien et, d'ailleurs, ils apprécient tout autant de recevoir le Vourouno à chaque parution.

L'année 2021 a été aussi compliquée pour certains foyers : inflation, augmentation du coût de l'énergie, des loyers, difficulté de trouver un emploi sur notre secteur... 38 familles ont bénéficié des aides sociales du CCAS. La plupart ont sollicité l'Aide au Chauffage et aux Économies d'Énergie que nous proposons chaque automne.

Nous avons pu ainsi repérer certaines familles ressentant un inconfort dans leur logement (froid, humidité) ou limitant leur chauffage à cause de factures d'énergie trop élevées.

Ces familles pourront être accompagnées par le dispositif SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) qui permettra de faire un bilan, apporter des conseils et des solutions pour améliorer cette situation.

Nous avons aussi attribué des aides aux soins, des secours alimentaires ou secours financiers d'urgence.

Après cette période où la prudence s'impose, souhaitons le retour à une vie paisible en renouant avec les rencontres chaleureuses avec nos aînés et le mieux-être pour chacun.

SANTÉ

3 défibrillateurs sur notre commune :

Conformément à la réglementation, il a été installé 3 défibrillateurs à Volonne dans les endroits les plus stratégiques et accessibles :



1. à l'extérieur de la maison de santé au-devant de l'entrée
2. sur la façade de la pharmacie, à gauche de la porte d'entrée
3. au stade de football, à l'intérieur, dans la buvette.

Nous avons tenu à ce que les défibrillateurs soient proches de nos professionnels de santé qui, associés à notre démarche, pourront vous apporter leur aide en journée si besoin est.

Leur utilisation est explicitée à l'intérieur des bulles vertes qui les protègent.

Agissez avec méthode et sang-froid. Ces appareils peuvent sauver des vies.

Il faut en prendre grand soin comme nous devons prendre soin de la santé de TOUS.



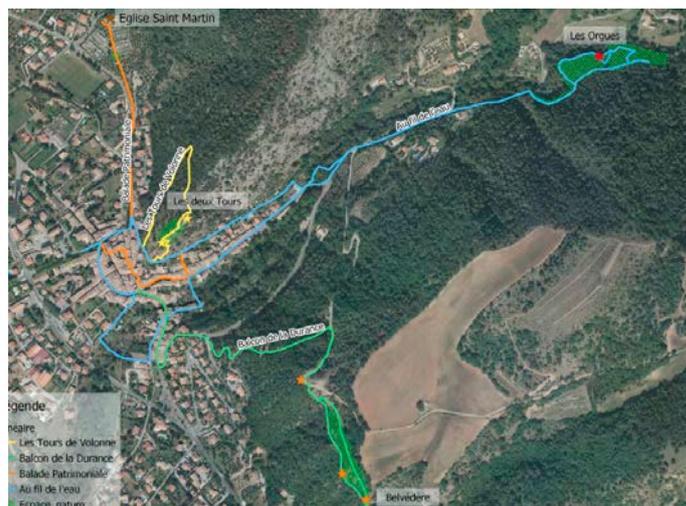
ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX

4 Chemins de découverte de notre village, depuis un départ au moulin

En 2020, la commune a lancé une étude d'aménagement de promenade de découverte pour valoriser le patrimoine naturel et culturel du village.

Financée à 80% par des Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, cette étude comprend un descriptif des aménagements à réaliser sur les itinéraires « Au fil de l'eau », « les Tours de Volonne », « Belvédère de Saint-Antoine » et « Balade patrimoniale » mais également un diagnostic écologique de ces zones.

Réalisée par les bureaux d'étude Ecoxygène et Aselia, cette étude a été présentée le vendredi 7 janvier 2022 à l'ensemble des partenaires : Provence Alpes Agglomération et l'office du Tourisme, Géoparc de Haute Provence, Département 04 et les associations La Vieille Pierre, la LPO, La Cistude. Cette étude a montré la richesse de biodiversité de notre village, qui sera mise en valeur dans ces écobalades, en plus de notre patrimoine culturel.



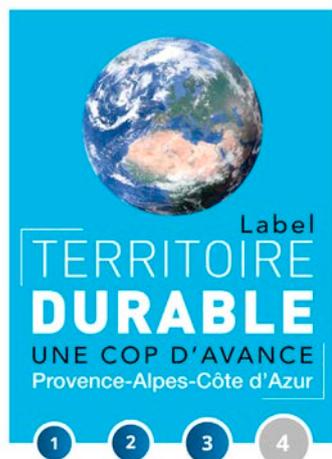
Ce projet est évalué à 500k€, avec une recherche de financement à 80%. La prochaine étape sera le dépôt de dossiers de subvention à l'Europe (Espace Valléen) et au Département. Ces dossiers sont prévus d'être déposés en avril et nous espérons pouvoir démarrer la réalisation du projet en septembre 2022.

VOLONNE, VILLAGE « UNE COP D'AVANCE »



La commune a candidaté au label régional « une cop d'avance » en décembre 2020. Evaluée sur différents thèmes relatifs à la protection de l'environnement, nous avons eu l'honneur d'être primé, en septembre 2021 lors de la 3ème convention annuelle des maires de la Région SUD : « Territoire durable, une Cop d'Avance – niveau 3 » : c'est le plus haut niveau atteint par un territoire à l'heure actuelle.

Cette distinction nous est attribuée pour une période de trois ans 2021-2023 et nous offre un accompagnement exclusif par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement.



Nous sommes heureux de cette reconnaissance de notre engagement pour la transition écologique et nous ne relâcherons pas nos efforts en poursuivant nos actions pour réduire l'empreinte écologique de notre village, en visant le niveau 4 en 2024.

Merci aux élus qui sont engagés pour ce travail de fond, aux agents de la commune qui sont les partenaires incontournables de cet engagement, à Mathilde qui est notre chef projet environnement et qui fait un travail remarquable, aux habitants de Volonne qui agissent de plus en plus en triant leurs déchets, en fleurissant leurs propriétés, en réduisant leurs consommations d'eau et d'énergie, en développant l'économie circulaire...

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

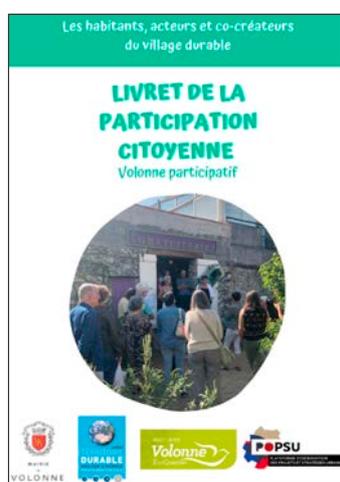
La loi du 3 août 2018 a prévu le transfert obligatoire au 1^{er} janvier 2020 aux communautés d'agglomération, tout en incluant la distinction entre les services de l'assainissement et ceux de la gestion des eaux pluviales, faisant de cette dernière une nouvelle com-



pétence des communautés d'agglomération. Pour Volonne et les autres communes de Provence Alpes Agglomération cela devient effectif au 1^{er} janvier 2022, avec un transfert de charges. Chaque village devra verser une quotepart définie par délibération du

conseil d'Agglomération afin que l'enveloppe globale puisse permettre la réalisation de travaux sur chaque commune. Ce transfert a été long et assez compliqué car pendant 2 ans, la responsabilité de ce service était à la fois communale et intercommunale. Dorénavant toute demande concernant les pluvielles urbaines sera transmise à Provence Alpes Agglomération. C'est Philippe Brégard qui en est le responsable pour PAA.

POPSU - LIVRET PARTICIPATIF



En mars 2021, la commune a été sélectionnée dans le programme POPSU pour étudier la dynamique participative du territoire et notamment « Volonne, de l'éco-quartier au village participatif ? » par l'équipe du Laboratoire Interdisciplinaire Environnements et Urbanisme à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (Aix-en-Provence). Plusieurs ateliers ont été organisés au cours de

l'année 2021 avec les associations et les collectifs, en compagnie d'étudiants en Urbanisme, pour mettre en évidence les besoins et les freins ressentis par les porteurs de projets. Cet important travail a permis de développer un guide dédié à l'émergence de projets citoyens et associatifs. Celui-ci sera présenté à l'occasion du séminaire de recherche organisé le 7 février 2022 à l'Espace Notre Dame.

Nous tenons à remercier l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional et tout particulièrement Emeline Hatt et Séverine Bonnin-Oliveira pour leur recherche. Nous souhaitons également remercier Inès Savi et Leilou Nache pour leur travail d'investigation et Valy Fauvernier pour sa réactivité. Et un grand merci aux associations, collectifs et porteurs d'initiatives citoyennes pour leur engagement.

Ce livret « village participatif » sera publié et distribué aux volonnais au printemps.

STAGES DE GRAFF À LA TOUSSAINT

C'est avec entrain et goût que plusieurs abribus et postes électriques ENEDIS de notre commune ont été colorés à l'automne lors des stages d'animation « fresques et graff ».

Sabrina DJABEUR-DJEZZAR et Nathalie RAMOND ont ainsi pu guider les jeunes : Sarah, Bastien, Charlotte, Jalil, Anne-Charlotte et ses amies dignoises, Enzo et Luc, afin d'exprimer tous leurs talents artistiques.

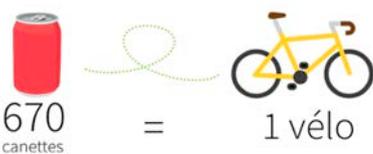


Nous les félicitons pour leur implication assidue. Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont pris part à ce projet, ainsi que les agents municipaux pour l'aide qu'ils ont apporté. Enfin, nous remercions le SDE04 et ENEDIS pour leur partenariat et participation financière.

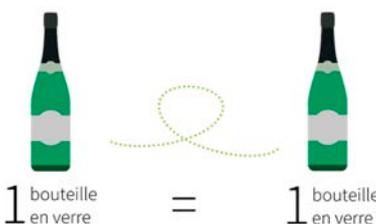
PAV - POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



Une bouteille n'est pas forcément recyclée en bouteille, elle peut par exemple être transformée en fibres synthétiques utilisées pour la fabrication de pulls polaires.



Les canettes d'aluminium sont fondues en lingots qui sont ensuite transformés en une multitude d'objets : vélos, pièces automobiles, trains...



L'aluminium et le verre se recyclent entièrement à l'infini ! En recyclant ces matières, on économise plus de 95% de l'énergie nécessaire pour l'extraction des matières premières.

En partenariat avec le SYDEVOM (syndicat mixte départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères) et la régie des ordures ménagères de notre agglomération PAA, la commune a voulu profiter des travaux de la place Charles de Gaulle et de la rue Latil Mathieu pour améliorer le point d'apport volontaire à côté de la salle polyvalente, il sera agrandi pour accueillir une 3^{ème} colonne grise OM. Tout cela a pour but de simplifier et rationaliser la collecte, nous savons qu'une colonne est égale à six containers à roulette classiques, de ce fait seront supprimés : deux containers à hauteur du César, et trois près des caves Chedid, au-dessus sur Café des Arts. La date de suppression sera indiquée sur le couvercle desdits conteneurs une semaine avant. De plus, un nouveau point d'apport volontaire complet a été créé au bout de la rue Latil

Mathieu. Dans le même esprit d'amélioration de ces espaces, une colonne grise viendra remplacer les bacs OM au PAV du stade. Tous seront opérationnels à la fin des travaux, au printemps. Nous vous remercions de votre compréhension pour la période des travaux qui nous ont obligé à déplacer les containers actuels.

OPÉRATION BROYAGE



Depuis quelques années, nous nous sommes engagés à ne plus brûler nos déchets végétaux à l'espace Pérona.

En effet, cette pratique largement répandue est maintenant interdite depuis 2011. Trop peu de personnes savent que la combustion de ces déchets est néfaste pour la santé et l'environnement : elle libère dans l'air des substances toxiques telles que des particules fines, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatils ou encore des dioxines.

Cette pollution est augmentée si les déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique, le bois traité, etc. **Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.** Pour cela nous avons fait le choix de lancer, une ou deux fois par an, une opération « broyage ».

Les 29 octobre et 5 novembre dernier, vous avez pu déposer vos végétaux à l'avance pour qu'au 13 novembre, l'association « A Fleur de Pierre » puisse broyer et ainsi vous proposer récupérer le broyat issu de vos déchets verts. Merci aux participants.

Nous espérons pouvoir programmer une 2^{ème} session peut-être au printemps, bien sûr nous vous tiendrons informés via le site et par une campagne d'affichage.

GEMAPI ET ENQUÊTE PUBLIQUE

La compétence GEMAPI - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, a été confiée à PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION. Dans ce cadre-là, elle a donné mission au SMAVD - Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, pour effectuer une étude sur le Vançon, cours « orphelin », qui aujourd'hui n'a pas de gestionnaire. Un premier diagnostic a été présenté aux élus par les techniciens des deux structures porteuses fin décembre. Les préconisations et orientations de gestion



de ce cours d'eau doivent maintenant être intégrées dans un plan de gestion par PAA.

Sur le même sujet, une enquête publique a été lancée sur l'entretien des cours d'eau du Taravon, du ravin de Côte Rousse, de celui de Pierre Taillée et de la Grave. Elle consistait à présenter les travaux à venir de restauration et d'entretien de la végétation, des niveaux d'intervention ont été définis pour chacun des tronçons homogènes. Cinq campagnes d'entretien ont été programmées sur les cinq prochaines années, 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026. Nous resterons vigilants au bon déroulement de ces travaux.

TRAVAUX EN FORÊT COMMUNALE

Chaque année, nous faisons appel à des professionnels pour entretenir nos pistes forestières pour faciliter la circulation des promeneurs, chasseurs et certains habitants. Les sorties d'eau sont un enjeu important dans la gestion des pluvielles, ainsi elles sont reprises en même temps afin de ne pas engendrer de dégâts en aval des chemins. Cette année ce sont celles de Vignorgues, Transvolonnaise, La Frâche, Le Bramaïre qui ont été retravaillées, sous la supervision de l'ONF.

D'autres travaux ont été réalisés comme la délimitation des parcelles privées/communales sur le site forestier des Démesses.

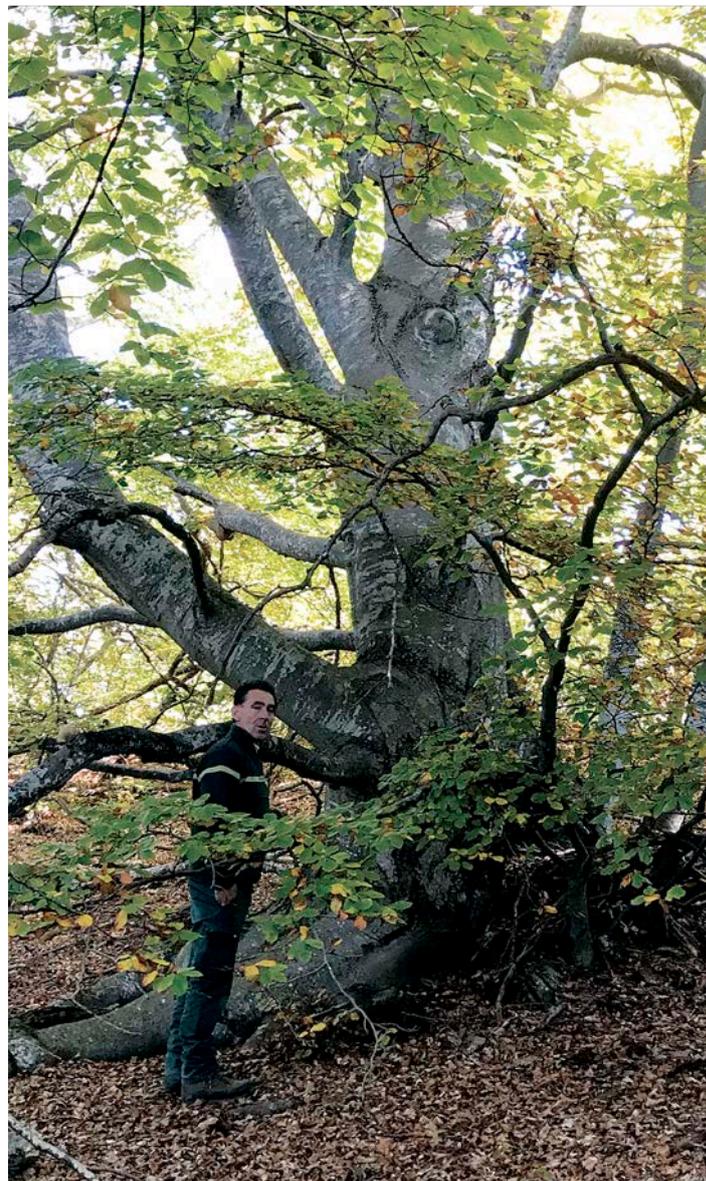
Nous faisons en sorte que le gyrobroyage (épareuse plus broyage des branches) soit réalisé régulièrement sur les abords de ces mêmes pistes. Cette année La Frâche et Pion en ont bénéficié.

Aujourd'hui la forêt est un enjeu important pour notre planète et nous tenons à remercier Bernard Martin, notre interlocuteur de l'ONF, pour son professionnalisme et sa vigilance.



Zoom sur notre Hêtraie

En limite de Thoard, en forêt communale de Volonne, nous avons une magnifique hêtraie où des arbres de deux, trois cents ans ou plus, s'épanouissent. On se croirait dans une forêt magique où au détour d'un chemin, on pourrait croiser des trolls, on comprend alors que la nature y est dans son plein droit de vie. C'est une réserve de biodiversité qu'il nous faut protéger !



Directeur de la publication :
Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :
Sandrine Cosserat, Anne Vancauwenberghe,
Jean-François Popielski
et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale.

En couverture : © Jean-Marie Plume
Le repas de Noël à la cantine.

Création et mise en page :
www.grafist.fr

Impression : IRC Manosque

Tirage : 1100 ex. sur du papier normes écologiques PEFC

L'ADRESSAGE

un dossier de longue haleine, bientôt finalisé



L'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées dans les communes en dénommant l'ensemble des voies communales, publiques et privées et en numérotant tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics) quel que soit leur état d'occupation.

Les principales voies de Volonne sont nommées depuis longtemps et des numéros ont été attribués à la majorité des bâtis. Cependant, afin de poursuivre la modernisation et la croissance de notre commune et de faciliter davantage la vie quotidienne des Volonnais, il est apparu indispensable de compléter la dénomination et la localisation des voies et des numéros en s'appuyant sur des coordonnées géographiques officielles et très précises et en corrigeant les erreurs d'adresses provenant parfois d'un usage ancien. C'est ainsi que nous avons sollicité l'aide technique du Système d'Information Géographique (SIG) afin de mettre en œuvre ce projet d'intérêt général.

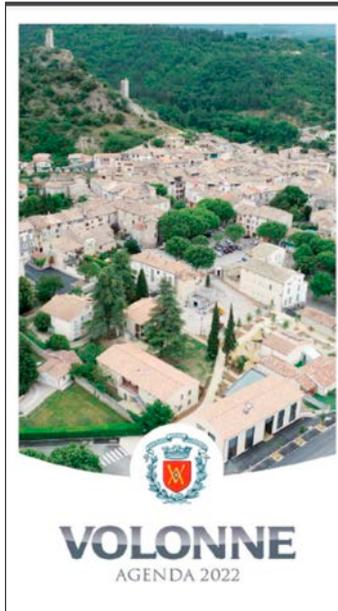
Grâce à la saisie de l'adressage complet de la commune de Volonne par la Base Adresse Nationale (BAN), l'identification et la géolocalisation des logements permettra bientôt à chaque Volonnais :

- De disposer d'un identifiant unique requis pour un raccordement à la fibre Internet
- De recevoir sans erreur son courrier postal
- De faire appel plus facilement aux fournisseurs d'eau ou d'énergie
- D'être correctement repéré par les services de livraison ou de dépannage
- D'être rapidement localisé par les pompiers, la gendarmerie ou les ambulances
- D'être accessible aux services d'aide à la personne
- De s'orienter efficacement grâce à la prise en compte de Volonne par l'IGN et les GPS
- De simplifier toute transaction immobilière, recherche cadastrale ou permis de construire
- D'accélérer les actes de succession
- D'être recensé et enregistré sans erreur sur la liste électorale.

L'adresse n'est pas régie par un seul texte de référence mais par un ensemble de décrets, de circulaires ou d'articles issus de différents codes qui remontent parfois à l'époque napoléonienne.

Nous sommes convaincus que chacun appréciera l'intérêt de la mise à jour des adresses de Volonne ainsi que les nombreuses commodités qui s'en suivront. Au cas où vous soyez personnellement concerné par une modification d'adresse, nos services municipaux sont à votre disposition pour vous aider dans d'éventuelles démarches auprès de vos fournisseurs ou administrations.

AGENDA 2022



Le nouvel agenda 2022 est arrivé et vous a été distribué courant décembre. Nous espérons qu'il répond à vos attentes.

Nous tenons à remercier nos artisans et entrepreneurs locaux sans qui cet agenda n'existerait pas.

Merci à Vincent Roccaforte (maçonnerie générale), David Briançon (éleveur d'agneaux et vente directe), la jardinerie Marrou, Cyril Escuyer (plombier), Achille Mollies (travaux bois), le Garage de Volonne, La Sellerie Isnard à Malijai,

Dekra Contrôle Technique, la SAMSE, la boulangerie la Panetière et le restaurant Hoï-An et la cave à vin d'ici et d'ailleurs de Château Arnoux, les techniciens de l'eau de Sisteron, la Société Alpine des Bois de Salignac, et bien sûr à notre partenaire CGEO pour ce bel agenda dont la thématique annuelle est « Vers un village participatif ».

VOLONNE EN FLEURS

En 2020, en raison de la pandémie, nous n'avons pas pu faire la remise de prix du concours « Volonne en fleurs ». En 2021, lors de l'accueil des nouveaux arrivants, nous avons pu récompenser trois foyers qui mettent en valeur notre patrimoine bâti et les espaces naturels.

1^{er} prix à Mme Garcia-Boléa Muller Gersande pour le travail effectué sur sa parcelle en bordure de la Grave, débroussaillage, tissage de barrières avec les déchets générés, compostage, permaculture et tant d'autres choses !

Le 2^{ème} prix à M. et Mme SCAZZI pour la transformation réussie du cabinet de Kiné en habitation avec piliers en galets, allées de lavandes.

Le 3^{ème} prix à Mme SCHLAGDENHAUFEN Denise pour sa belle façade en pierre qui donne beaucoup de cachet.

De belles initiatives qui mettent Volonne en valeur, nous vous en remercions !





ENTRETIEN AVEC JEAN-FRANÇOIS POPIELSKI, ADJOINT CHARGÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE.

Jean-françois Popielski, vous êtes l'adjoint chargé de la culture. Quel regard portez-vous sur le patrimoine volonnais ?

Pour moi, le patrimoine, c'est la prise en considération de la mémoire, de la trace et des souvenirs du passé. Comprendre hier pour mieux appréhender aujourd'hui et ainsi dessiner les chemins vers demain.

Volonne a un patrimoine architectural riche que chacun connaît : la tour de guet, la tour de l'horloge, l'aqueduc, l'espace Notre-Dame, l'église Saint-Martin, Saint-Jean de Taravon, notre château du XVII^{ème} avec ses gypseries classées, ses rues typiques au tracé médiéval, ses maisons provençales,...

Volonne a également un patrimoine immatériel, avec ses croyances et ses rites. Le village possède un patrimoine mobilier, certains objets étant protégés par les Monuments Historiques. Je pense, notamment, à l'ancienne pompe à incendie exposée à l'espace Notre-Dame ou encore le tableau représentant saint Simon et saint Jude, dont le retour était attendu depuis les années 90. Mais il peut aussi s'agir de toutes ces petites traces du passé que nous côtoyons quotidiennement sans en soupçonner l'histoire ...

Le 26 octobre dernier, le tableau de saint Simon et de saint Jude est donc revenu à Volonne et a été accroché dans la chapelle des Pénitents. Quelle est l'histoire de cette peinture ? Qui sont saint Simon et saint Jude ?



Toujours associés, saint Simon le Zélateur et saint Jude Thaddée sont les moins connus des apôtres de Jésus-Christ. Saint Simon prêcha d'abord en Égypte, Mauritanie et Libye. C'est le saint patron des teinturiers, des bûcherons, des corroyeurs et des maçons. Il a rejoint saint Jude en Perse. Jude était, quant à lui, un agriculteur qui œuvra pour la conversion des païens. C'est le saint patron des causes désespérées. Ils sont morts tous les deux massacrés par la foule, en martyrs, en refusant de renier leur foi.

Volonne est propriétaire d'un tableau, classé Monument Historique, réalisé par l'artiste local Florent Mege en 1829. Avec 3 autres peintures provenant de l'église Notre-Dame, ils ont été prêtés au Musée Départemental d'Art religieux de Digne dans les années 80. Trois de ces tableaux avaient réintégré la chapelle des Pénitents en 2013. Il restait celui de saint Simon

et saint Jude, jusque là exposé dans la cathédrale Saint-Jérôme de Digne.

C'est donc le 26 octobre dernier que l'œuvre est revenue à Volonne, après un nettoyage et une légère restauration effectués par l'Atelier Amoroso Waldeis de Villeneuve-les-Avignon, supervisés par la DRAC PACA.

Nous passons souvent devant cette croix, au bout de la rue Latil Mathieu, juste en face du boudodrome Mimi Mégy. Connaissez-vous son histoire ?



Voici les renseignements que j'ai pu collecter à l'occasion de nombreuses lectures et recherches.

Ce monument s'appelle un calvaire. Il y en a beaucoup en Provence et des milliers en France. Le calvaire, dont l'étymologie du mot est latine (calvaria). Le calvaire était un monument chrétien souvent installé au bout du village ou à la croisée de chemins : il était un point de repère dans le paysage d'autrefois. Il comprenait une croix et parfois deux autres. Dans certaines régions, les calvaires étaient érigés aux endroits où les sorcières étaient réputées se réunir, on pensait qu'ils protégeaient du mauvais sort et des effets maléfiques de la sorcellerie démoniaque.

Le nôtre daterait de 1827. À cette époque, la rue s'appelait « rue du Collet », c'était la voie par laquelle on sortait du village. C'est Victor Lieutaud, notre félibre, qui mentionne la création du monument et la situe exactement au 16 avril 1827, au lendemain de Pâques. L'inauguration clôt alors le Jubilé, commencé le 11 mars de la même année. La pose de la croix marque l'apothéose de la cérémonie organisée pour la circonstance. Cette croix a été portée par plus de vingt hommes dits « vigoureux » sur un brancard pendant près de trois heures dans le village, en procession, avec chants et cantiques. Selon Lieutaud, plus de trois mille personnes, c'est-à-dire tous les Volonnais à l'exception de 3 ou 4, étaient présents pour assister à l'événement. La décision fut prise de construire un monument en pierre pour servir de socle à la croix.

L'année 1838 connaît un nouveau Jubilé et cette date est inscrite sur le fronton en pierre du monument. En 1891, le piédestal de la croix est consolidé, ainsi qu'en 1912.

Enfin, le 30 mai 1937, la croix sur laquelle est cloué un Christ, très abîmée, est remplacée par une croix en fer forgé. La date de 1937, qui y est inscrite, commémore cette restauration. Réalisée par M. Giraud, artiste et serrurier de Château-Arnoux, sa mise en place a été effectuée par Auguste Bernard, maître maçon, et Firmin Richaud, tailleur de pierre. C'est le même Firmin Richaud qui a participé à la réalisation de la fontaine/monument aux morts qui figure sur la place de l'Amiral Peyron.

Des travaux d'aménagement sont actuellement en cours au centre du village. Une mise en valeur du château, joyau de la commune, est-elle prévue ?



Oui, nous refaisons, dans un premier temps, l'écrin du château, le parvis devant la salle du conseil.

Nous espérons pouvoir un jour terminer la restauration du magnifique décor de gypseries de l'escalier que Melchior de Valavoire a offert en cadeau de mariage à sa fiancée, Julie de Rousset, au début du XVII^{ème} siècle.

Le château avait été édifié par lui et sa mère, Eléonore d'Autane, pour remplacer l'ancien logis seigneurial. Il comporte un splendide vestibule et un majestueux escalier d'honneur, dit rampe-sur-rampe, décorés de sculptures de plâtre, appelées gypseries, un style répandu dans les belles demeures autrefois. Celles de Volonne sont particulièrement remarquables par leur étendue, la qualité et la richesse de leur iconographie. Elles célèbrent probablement l'amour du jeune homme pour son épouse, comme l'attestent les entrelacs de leurs initiales et la récurrence de la thématique amoureuse : Cupidon et Vénus sculptés dans certains caissons, enlèvement d'Europe... A découvrir pour ceux qui ne les connaissent pas !

Mais il n'y a pas que la prestigieuse demeure du seigneur qui est encore visible... En flânant dans le village, si on est un peu observateur, on peut déceler quantité de petits éléments hérités du passé, des traces du quotidien des Volonnais d'autrefois. Quels sont-ils ?



Un anneau métallique pour accrocher les ânes et les chevaux, un décrotoir à bottes qui nous rappelle que les routes n'étaient jadis pas goudronnées et qu'il fallait bien ôter les traces de boue avant de rentrer à la maison, une ancienne meule de moulin reconvertie en marche de perron... Mais aussi des bornes, garantes du passage des charrettes, tout comme ces creux dans la pierre, protecteurs des moyeux de roues...

Regardez attentivement, vous allez en découvrir plusieurs dans les ruelles anciennes du village.

Autre élément incontournable du patrimoine provençal, la crèche. A Volonne, chaque année, Denis Point nous gâte en installant une très belle crèche provençale au centre du village. Petits et grands peuvent en profiter au moment des fêtes de fin d'année. D'où vient cette tradition ?

L'émotion que produit la crèche provençale sur tout un chacun, qu'il soit croyant ou non, est la preuve qu'elle est un élément important de notre culture, profondément ancrée à notre territoire et reflet de nos traditions.

L'invention de la crèche de Noël est traditionnellement attribuée à saint François d'Assise (1181-1226). Ce dernier aurait créé la première crèche en 1223 et aurait fait tenir les rôles des personnages de la Nativité (l'enfant Jésus, Joseph, la Vierge Marie, les Rois Mages, les bergers, les paysans) par des habitants du village. Petit à petit, la coutume se serait répandue et on aurait progressivement remplacé les personnes vivantes par des figurines en cire, en terre cuite, en porcelaine ou encore en plâtre. Traversant les Alpes, la crèche provençale a pris de plus en plus d'importance dans les célébrations de Noël. Elle a donné la vie aux Pastorales, représentations théâtrales de la Nativité.



La première crèche date de 1775 à Marseille. Les bergers, avertis de la naissance de Jésus, se rendent à l'étable, suivis des moutons, pour offrir des cadeaux. En chemin, ils réveillent les villageois qui les suivent au son du tambourin et du galoubet. La crèche authentique est en fait une représentation idéale du village provençal et de son petit monde : les habitants de nos villages provençaux se rendent à la crèche, berger, rémouleur, tambourinaire, Lou Ravi, marchand de poissons, médecin, boulanger et bien d'autres encore... Montée à la Sainte-Barbe, le premier dimanche de décembre, la crèche provençale émerveille petits et grands jusqu'à la chandeleur... Merci à Denis Point de nous faire partager chaque année ce plaisir de la crèche provençale.

L'ensemble du conseil municipal de Volonne rend hommage à Marie-Françoise BRUNEL, Déléguée de la Fondation du Patrimoine dans les Alpes de Haute Provence.

Déléguée départementale puis bénévole à la tête de la fondation du patrimoine durant 23 années, Marie-Françoise BRUNEL, Médecin-Phlébologue, nous a quitté après avoir œuvré longtemps, avec les élus et les associations, dans la valorisation du patrimoine des Alpes de Haute-Provence. Elle avait notamment œuvré pour le soutien de plusieurs rénovations dans notre village.



Cultivée, souriante et reconnue pour son engagement de chaque instant, elle avait reçu la médaille de Chevalier de l'ordre national du mérite en 2018. Nos pensées vont à son époux, sa famille et à ses proches, nous leur présentons nos sincères condoléances.

ÇA BOUGE EN MAIRIE

Nous souhaitons la bienvenue à **Christian DE-VEAUX** qui a pris la Direction des Services Techniques de notre commune au début de l'été.



Nous en profitons pour vous signaler qu'un recrutement est en cours afin de renforcer l'équipe des agents techniques.

Remerciements à **Guillaume DI IORIO** qui est parti en disponibilité à compter du 1^{er} Décembre ainsi qu'à **Hajar FELLAH**, qui a quitté nos services afin de reprendre ses études. Nous leur souhaitons le meilleur dans leurs projets respectifs.

À l'Urbanisme, nous sommes heureux de compter sur le renfort de **Marco FLORES** qui vous accueille lors de sa permanence, tous les lundis après-midi sur rendez-vous, de 14 h à 16h30 et qui répondra à vos questions sur ce sujet.

Au service « Enfance », nous avons accueilli **Armelle TOMMASINO**. Armelle, qui vient en remplacement de Hajar, participe à l'accueil périscolaire des enfants, au service cantine et aux ménages de nos bâtiments.

Pour renforcer les services techniques pendant la période où Christophe Durand et Julien Proskch sont mobilisés sur le recensement, nous avons intégré dans nos équipes **Thibaut METRIS**, qui est venu renforcer l'équipe, notamment sur les travaux dans les bâtiments.

Votre Bibliothèque augmente ses heures d'ouverture !

Grâce à l'arrivée d'un nouveau service Civique, **Yoann CARRE**, la bibliothèque sera ouverte :

Mercredi 14h-18h

Jeudi 14h-18h

Vendredi 8h45-11h30 + 14h-17h

Samedi 9h-11h30 + 14h-17h

Venez découvrir nos livres, avec de nouveaux titres à votre disposition. Ce sera l'occasion de découvrir les travaux de rafraîchissement de la salle de lecture des enfants, qui a fait peau neuve, suite à un dégât des eaux à l'automne.

SOUVENIR...

La disparition de **Juliette ARMITANO** l'an passé m'a beaucoup touchée.

Juliette a fait partie de l'équipe de l'école maternelle de Volonne dans les années 1990-2000.

Son sourire, sa joie de vivre, son attention aux petits et aux grands resteront dans ma mémoire et dans mon cœur. A toute sa famille et pour l'ensemble de notre conseil municipal volonnais, je renouvelle mes sincères condoléances.

Marie-Anne MULLER, maire-adjointe,
Déléguée à la convivialité
Directrice de l'école maternelle de Volonne
de septembre 1980 à juin 2003.

ÇA BOUGE DANS NOS COMMERCES



Les « Camille » - Irène Testa

ENTRETIEN AVEC CAMILLE, GÉRANTE DU CÉSAR

Camille, expliquez-moi un peu votre parcours :

Camille Rabellino : je suis tombée dans la potion toute petite car Maman travaillait au bar du Lac à Château-Arnoux, il y a plusieurs années de ça. Nous avons repris l'Oustaou à Château-Arnoux depuis 8 ans maintenant. Camille Tolon, qui est dans l'aventure avec moi, a fait les saisons été et hiver pendant 10 ans.

On peut dire que vous connaissez le métier ?

Camille Rabellino : Oui, on peut le dire ainsi !

Comment est venue l'idée de reprendre le César'Bar ?

Camille Rabellino : Pendant le confinement de février, nous faisons une promenade en avec Camille T, puis tout en marchant, on se disait qu'on voulait entreprendre sur notre carrefour. Alors pourquoi pas ensemble et sur Volonne ? L'idée avait germée. Puis l'opportunité de la reprise du César s'est faite jour.

Cela fait combien de temps avant de pouvoir réaliser votre projet ?

Camille Rabellino : Assez rapidement, en mars, on a pu visiter, en juillet, les propriétaires et nous, nous sommes mis mettre d'accord. Le temps des signatures, des travaux, nous avons pu inaugurer le 24 novembre et ouvrir le 25. Le César'bar devient le César !

Une question que beaucoup se posent, quels plats proposez-vous ?

Camille Rabellino : Nous avons convenu d'un menu du jour le midi et 3 suggestions à l'ardoise, des formules entre 11 à 17e, , ainsi que des planches à partager type tapas tous les jours, les pizzas seront proposées le soir en week-end. La salle peut accueillir 30 couverts, jusqu'à 45 en privé. On privilégie le restaurant mais on veut garder le côté bar provençale avec ses joueurs de carte et de pétanque.

Pour finir pouvez-vous nous donner vos horaires ?

Camille Rabellino : Oui, nous sommes ouverts de 8h jusqu'à 21h en semaine et le week-end à partir 9h30 non-stop. La fermeture est le mercredi toute la journée et le dimanche après le service du midi.

Merci aux deux Camille de permettre aux volonnais et aux habitants du carrefour de venir se régaler au César. Nous vous souhaitons une très belle réussite !

RÉÉLECTIONS À L'AGGLO

Patricia Granet-Brunello a été élue Présidente de Provence Alpes Agglomération, à l'occasion du conseil de communauté qui s'est tenu ce mercredi 12 janvier au Palais des congrès de Digne-les-Bains. C'est avec émotion que la présidente a repris ses fonctions, rappelant notamment la nécessité de continuer à faire preuve d'humilité et de persévérance pour poursuivre

l'écriture du projet de territoire de l'agglomération. « Environ cinq ans d'intense activité nous attendent. Nous devons continuer de jouer un rôle de catalyseur et de fédérateur avec tous nos partenaires. », a-t-elle déclaré, avant de préciser son intention de « prôner une gouvernance d'union reposant sur la diversité des vice-présidents et des membres du Bureau. »



Quinze vice-présidents ont par ailleurs été élus par les conseillers communautaires :

Carole Toussaint - 1^{ère} vice-présidente – déléguée à la communication et relations au territoire

René Villard - 2^e vice-président – délégué à la gestion et valorisation des déchets

Gérard Paul - 3^e vice-président – délégué au schéma de cohérence territorial

Sandrine Cosserat - 4^e vice-présidente – déléguée à la transition écologique et citoyenne

Gilbert Reinaudo - 5^e vice-président – délégué aux ressources humaines

Marc Bondil - 6^e vice-président – délégué aux finances

Benoit Cazères - 7^e vice-président – délégué à la politique Montagne et à la GEMAPI

Georges Pereira - 8^e vice-président – délégué à la mobilité et politique de la ville

Denis Baille - 9^e vice-président – délégué à l'eau et assainissement

Claude Fiaert - 10^e vice-président – délégué à la culture

Bruno Acciai - 11^e vice-président – délégué à la ruralité et l'agriculture

Nathalie Esclapez - 12^e vice-présidente – déléguée aux itinéraires de randonnées

Patrick Vivos - 13^e vice-président – délégué à l'économie

Bernard Teyssier - 14^e vice-président – délégué au tourisme

Sonia Fontaine - 15^e vice-présidente – déléguée à la petite enfance

AMÉNAGEMENT DE LA RETENUE DE L'ESCALE

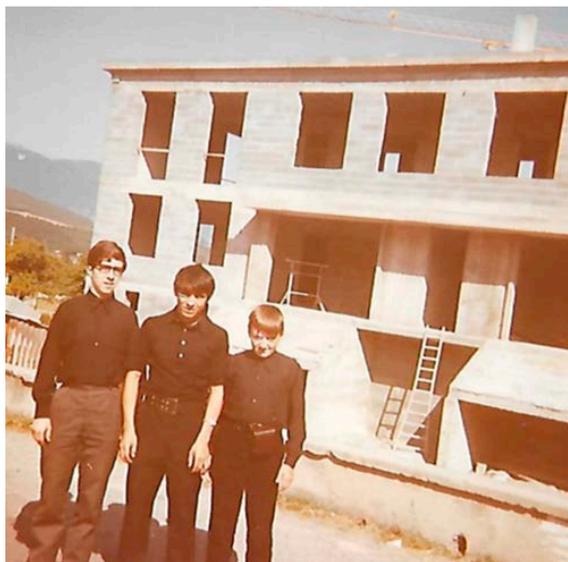
Provence Alpes Agglomération a lancé à l'automne 2021, le chantier d'aménagement écotouristique de la retenue de l'Escale estimé à 1 M€ de travaux hors taxes et largement subventionné.

Un projet pluriel basé sur la valorisation et la sécurisation d'un cheminement pédestre et cycliste créée en 2009 (25 000 passages sont enregistrés chaque année) autour du lac artificiel de 200 hectares, né en 1963 de l'aménagement du barrage hydroélectrique, sur les communes de l'Escale et de Château-Arnoux-Saint-Auban. Plusieurs aires d'accueil seront installées tout au long du parcours long d'une dizaine de kilomètres. Une signalétique directionnelle et de sécurité sera mise en place. De nouveaux équipements naturalistes et halieutiques seront construits ainsi qu'une passerelle « à tablier métallique courbe suspendue par deux nappes de câbles, sans appuis intermédiaires définitifs ni provisoires dans la rivière, ayant une portée d'environ

100m et une emprise totale de 137m ». Ce nouvel équipement piétonnier et cycliste d'une largeur de 2m, équipé de garde-corps réalisés en filets inox permettra de relier les 2 rives et de créer de nouveaux itinéraires de découverte de notre territoire.



PETITE HISTOIRE DU BÂTIMENT DE LA POSTE



En mai 1969, le maire Mr PICO lance la construction d'un nouveau bâtiment, destiné à accueillir La Poste et la Perception, sur un terrain qui, au XVII^{ème} siècle, accueillait les jardins du Château de Volonne. Le 2 octobre 1970 la poste déménage dans ce nouveau bâtiment, passant du cours Jacques Paulon au 5 place Charles de Gaulle, suivi, le lendemain, d'une inauguration en grande pompe en la présence de Messieurs le Préfet, le Sénateur et le Maire entouré de tous ses conseillers municipaux.

Depuis le départ du trésorier payeur et du postier, qui ne résident plus dans les appartements à l'étage, et la fermeture de la trésorerie en 2015, nous envisagions une nouvelle destination pour ce bâtiment. En plus d'y conserver notre bureau de poste, bien sûr, nous avons fait le choix d'y développer de nouveaux cabinets pour des professionnels de santé, qui travailleront avec leurs collègues au sein d'un Maison de Santé agrandie. Ces travaux, qui concerneront l'agencement intérieur et aussi les extérieurs, démarreront dans l'année pour une mise en service espérée en janvier 2023.

PORTRAIT : LAURENT RICHAUD, UNE VIE BIEN REMPLIE !



Dans la famille Richaud, nous connaissons le grand-père, Adrien, « le créateur » d'une belle exploitation arboricole dans notre village, puis le père, Michel, « le développeur ». Connaissions-nous bien le fils, Laurent, qui avec sa sœur Stéphanie, poursuivent l'œuvre familiale ?

À l'adolescence, Laurent était connu au village pour sa musique... accordéoniste, il a joué pendant près de 7 ans dans l'orchestre Arc-en-Ciel, avec d'autres jeunes de Volonne, Peipin, Sisteron... animant des bals musette, en faisant et se faisant plaisir au sein de l'importante section d'accordéonistes de notre village.

Laurent a obtenu son BTS arboriculture fruitière à Avignon, puis il a choisi un service militaire long de 20 mois dans la gendarmerie maritime sur l'Arsenal de Toulon. Revenu au Pays en janvier 96, il se lance dans l'exploitation, 35 hectares de fruits à cultiver, en production sous sigle de qualité et en agriculture raisonnée : la pomme, la pêche, la poire, l'abricot, la cerise, un peu de prunes et d'amandes. La dernière innovation est la fraise en 2021, une belle réussite que Laurent veut poursuivre. Ce ne sont pas moins de 5 personnes à l'année et une vingtaine de saisonniers qu'il encadre en faisant face aussi à une préoccupante pénurie de main d'œuvre.

Durant ces près de 25 ans sur l'exploitation, Laurent s'est engagé 15 ans au syndicat des Jeunes Agriculteurs, au Département, en Région et même au National. Avec ce cercle d'agriculteurs, ils ont créé L'Étal des Paysans en 2010 – magasin en circuit court à Peipin que nous apprécions... une très belle réalisation qui a depuis, inspiré d'autres groupes de producteurs locaux dans le département. Mais les personnes que Laurent voudrait le plus inspirer, ce sont ses fils... pour qu'une 4^{ème} génération fasse vivre cette œuvre familiale.

Beaucoup de volonnais connaissent aussi Laurent pour son investissement associatif. Comme il le dit lui-même, il est d'une famille de « footeux ». Joueur depuis sa plus tendre enfance, 12 ans au bureau du Foot Loisir de Sisteron, depuis 2011, Laurent est Président du FCV – Football Club de Volonne et accompagne sa 11^{ème} saison cette année ! Il fait déjà partie des 3 qui ont eu la plus grande longévité à la présidence du Club (Dante Tamietti – 39 ans / Louis Richaud – 12 ans). Blessé En 2016, Laurent a dû raccrocher, mais s'est lancé aussitôt dans l'arbitrage pour le District des Alpes, une autre belle aventure humaine.

Tant qu'il y a des projets, nous pouvons compter sur cet homme, engagé, passionné. Laurent est un leader.

Son prochain projet, puisque le FCV a été créé en 1941 et que nous sommes dans la 80^{ème} saison, c'est d'organiser enfin les 80 ans du FCV en 2022 !

Merci Laurent pour tes engagements.

UNE ŒUVRE :

Sabrina Djabeur Djeddar,

Sans-titre...

